

## COMMUNIQUÉ

### Soyons ambitieux, osons la fibre

Suite à des échanges entre entreprises de la filière et collectivités, Gilles Quinquenel, président de Manche Numérique et le sénateur Maurey ont souhaité **alerter les divers acteurs du développement numérique, notamment Madame Fleur Pellerin, Ministre déléguée auprès du ministre du Redressement productif, chargée des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Innovation et de l'Economie numérique.**

Le **déploiement des réseaux optiques très haut débit de nouvelle génération** est un **enjeu considérable** pour tous les territoires. Les initiatives concernent maintenant une très grande majorité de pays sur la planète, en particulier le Sud Est asiatique, mais aussi l'Europe, notamment les pays baltes et scandinaves. La France a engagé un programme très haut débit qui permet d'associer les initiatives privées et publiques. **Ce secteur est l'un des leviers de croissance** déterminant dans un contexte économique difficile. D'important, **l'enjeu numérique est devenu essentiel et hautement stratégique**, il impacte tous les secteurs d'activité de notre société. Le réseau numérique est **le réseau du XXIème siècle**, et cette mutation doit être assurée sans rupture et de manière volontariste.

Ce grand chantier qui s'engage va donc impacter tous les secteurs d'activité, il est **un enjeu sociétal** fort, et les territoires qui sauront relever ce défi pourront envisager **un développement économique** mieux structuré.

Cet enjeu considérable n'est pas suffisamment pris en compte en France. Cette question est d'abord politique, et suite au large consensus obtenu au Sénat sur le projet de loi «Maurey/Leroy», il convient d'accélérer le processus et d'aboutir à un aménagement numérique du territoire dans des délais les plus brefs.

### Soyons ambitieux, osons la fibre.

Avant d'être un sujet technique et financier, le numérique est d'abord un sujet politique.

#### Le cadre défini est facteur de freins

Le cadre réglementaire est extrêmement complexe. Ce maquis juridique et technique enferme le sujet dans une recherche permanente de nouvelles adaptations qui génèrent toujours plus de complexités.

Les opérateurs sont en première ligne et les collectivités en deuxième rang. La dimension aménagement du territoire est donc secondaire, et les impératifs naturels de rentabilité des entreprises sont plus bloquants que dynamiques.

Nous connaissons une opposition culturelle entre le secteur public et le secteur privé. L'appel à manifestation d'intérêt d'investissement auprès des opérateurs a cristallisé cette opposition en créant un nuage d'incertitudes.

### **Attention au très haut débit des villes et au bas débit des champs**

Le sujet numérique mérite d'être traité de manière globale, infrastructures, usages et formation. Ces trois composantes sont abordées de manière segmentée, et la France y perd en valeur ajoutée économique et en visibilité stratégique.

Messieurs Quinquenel et Maurey souhaitent attirer l'attention du gouvernement sur l'urgence à confirmer **une stratégie de l'Etat** pour le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire national.

Sans remettre en cause le cadre défini, l'Etat doit favoriser au niveau national la rencontre des collectivités, des opérateurs, des constructeurs et des fournisseurs de matériels **pour définir un véritable modèle industriel** assis sur des normes et des référentiels partagés.

L'Etat doit donner de la visibilité aux collectivités pour **financer le déploiement** (alimenter le FANT créé par la loi Pintat en 2009).

Il s'agit avant tout d'accélérer fortement la dynamique de croissance que peut porter le développement numérique.

**L'enjeu numérique est devenu essentiel et hautement stratégique, le réseau numérique est le réseau du XXIème siècle.**

**Le cadre réglementaire défini est facteur de freins, attention au très haut débit des villes et au bas débit des champs.**

**La mobilisation générale nécessaire est arrêtée par de faux problèmes, il n'y a pas de mur d'investissement et une dynamique « infrastructures – usages – formation » est à créer.**

**Dans une république décentralisée, l'Etat doit jouer son rôle d'ensembliser pour réunir les entreprises, opérateurs, constructeurs et fournisseurs de matériels avec les collectivités. Ils sont trop souvent opposés. L'ambition est la définition d'un vrai modèle industriel, facteur de croissance et d'emploi.**

**Trois propositions concrètes :**

- **la définition d'un cadre stratégique de formation des acteurs.**
- **L'alimentation du FANT (Fonds d'Aménagement Numérique du Territoire) au-delà des 900 millions du volet B des investissements d'avenir pour aider dans la durée les collectivités à financer les déploiements.**
- **Une aide de l'état pour que les collectivités mutualisent leurs interventions dans le domaine des usages.**

**Donnons un message clair aux territoires, aux habitants, aux acteurs économiques, aux entreprises...Soyons ambitieux, osons la fibre !**

Contact presse :  
Cécile Guillemain  
02.33.77.83.80 / 06.07.71.54.61  
[cecile.guillemain@manchenumerique.fr](mailto:cecile.guillemain@manchenumerique.fr)